

L'HÉRALDIQUE TERRITORIALE – MANIFESTE DE POUVOIR?*

Ștefan S. GOROVEI¹

Résumé: Le 31 décembre 1816 – selon le vieux calendrier, utilisé à l'époque dans les Principautés Roumaines – le médecin britannique William Macmichael, en route vers la Russie, se trouvait dans la Salle du Trône du palais princier de Jassy (Iași), où le prince de Moldavie, Scarlat (Charles) Callimachi, allait investir les nouveaux hauts dignitaires du pays. En attendant, le voyageur examinait attentivement les fresques peintes sur les murs de la salle : un des boyards présents à cette importante cérémonie lui fit connaître que les 22 médaillons qui ornaient les murs représentaient les emblèmes des districts de la Principauté moldave. „La Moldavie toute entière était peinte sur le mur”, ce qui est surprenant, vu que – ajoute le voyageur dans son livre publié en 1819 – „les Russes possèdent la moitié la plus fertile du pays”, tandis que la Moldavie ne possédait plus que 16 de ses anciens districts. En effet, la Paix de Bucarest, de 1812, avait décidé de transférer à l'Empire russe la partie orientale de la Principauté moldave, située entre le Pruth et le Dniestr (Nistru), la future Bessarabie ; il n'y avait donc aucune raison pour que les emblèmes des districts de ce territoire figurent encore dans le grand ensemble héraldique peint dans la Salle du Trône de Jassy. Et quand même...

La (re)construction du palais fut achevée en 1806, mais son inauguration solennelle dut être ajournée à cause de la guerre russo-turque ; les Principautés ont subi l'occupation russe. On ne peut pas penser que cet ensemble héraldique, comprenant aussi les emblèmes des districts de Bessarabie, eut été réalisé après 1812 ; par contre, il a été réalisé – selon un projet dû, très probablement, à Johann Freywald, l'architecte autrichien à qui l'on doit la reconstruction du palais – vers 1805-1806, avant la guerre et le démembrement de la Moldavie.

Cette information, passée inaperçue dans les recherches consacrées jusqu'à présent à l'héraldique roumaine de district, ouvre la voie à une nouvelle approche de ce sujet. Les autorités de l'occupation russe de 1806-1812 ont créé, pour le Conseil de la Principauté Moldave (*Divanul Cnejeiei Moldovei*), un grand sceau, avec les armoiries du pays (le rencontre d'aurochs) au centre et la bordure ornée de médaillons aux emblèmes des 21 districts. On ne connaît pas, jusqu'à ce jour, un document émis dans ce laps de temps et authentifié par l'apposition de ce grand sceau. Par contre, on le voit utilisé après la Paix de Bucarest (1812), par le même prince de Moldavie qui recevait ses dignitaires et les voyageurs étrangers dans la salle ornée avec les mêmes armoiries ! L'auteur croit que la conservation, après 1812, de ces deux réalités (l'ensemble héraldique peint vers 1805 et le grand sceau créé vers 1807), représente une sorte de résistance muette, un effort d'exprimer à l'aide du langage héraldique des idées et des sentiments inexprimables par les mots. On peut constater la même

* La présente étude développe la communication au même titre lue dans la séance (268) du 10 janvier 2023 de la Filiale de Iași de la Commission Nationale d'Héraldique, Généalogie et Sigillographie de l'Académie Roumaine. La version roumaine de ce texte a été imprimée dans les *Annales* de la Faculté d'Histoire de l'Université „Alexandru Ioan Cuza” de Iași (AȘUI), LXIX, 2023, p. 123–137.

¹ dr., CS I, Institutul de Istorie „A. D. Xenopol”, Academia Română, Filiala Iași. Membre titulaire de l'Académie des Hommes de Science de Roumanie.

attitude après le rapt de la Bucovine en 1775. Créé sous l'influence de l'héraldique russe ou autrichienne, l'ensemble représenté dans le grand sceau et peint sur les murs de la Salle du Trône transmet un message assez cohérent concernant le pouvoir souverain, dont le rencontre d'aurochs est le symbole unique et indivisible. De ce fait même, il représente le prince du pays, chargé de toutes les qualités et de tous les titres de ses prédécesseurs ; cette conception est reflétée dans les vers qui accompagnent, d'habitude, les armes du pays reproduites dans les livres imprimés au cours des XVII^e–XVIII^e siècles. L'auteur croit que cette manière de représenter le pays peut être considérée un manifeste de pouvoir, spécifique au pouvoir souverain, tandis que les grands sceaux portant au centre les armes du pays et en bordure les armes (emblèmes) des districts qui concrétisent ce pays constituent l'équivalent des sceaux de majesté utilisés en Occident.

Mots-clefs: *Freywald, Macmichael, Scarlat Callimachi, ensemble héraldique, emblèmes (armes) des districts, grand sceau princier, manifeste de pouvoir, sceau de majesté.*

DOI [10.56082/annalsarscihist.2026.1.25](https://doi.org/10.56082/annalsarscihist.2026.1.25)

Lors d'une très récente évocation de l'ingénieur et architecte autrichien Johann Freywald, personnalité remarquablement présente et impliquée dans la vie de la société roumaine dans la première moitié du XIX^e siècle², M. le Professeur Laurențiu Rădvan a mentionné, en passant, une intéressante composition héraldique existante au Palais princier de Iași, reconstruit par cet architecte en 1803–1806, selon le désir du prince régnant d'alors, Alexandru Constantin Moruzi: réunissant l'emblème du pays et les emblèmes de ses districts, cette composition se trouvait dans la Salle du Trône³. L'information nous a paru très importante, d'abord parce qu'elle ne semble pas avoir été enregistrée et utilisée par nos principaux héraldistes qui se sont occupés des emblèmes districtuels: Dan Cernovodeanu, Jean-Nicolas Mănescu et Maria Dogaru. Deuxièmement, cette fois-ci d'un point de vue tout à fait subjectif, parce qu'elle m'a paru une possible confirmation de certaines hypothèses, peut-être un peu fantaisistes, que je couvais depuis longtemps ; c'est pour cela que le dévoilement par mon collègue d'une source précise pour la respective information me fit l'effet d'un véritable feu d'artifices : il m'indiqua aussitôt et très aimablement le nom d'un médecin britannique, de passage par la Moldavie du prince Scarlat Callimachi et dont le récit – édité en version roumaine dans une collection de sources bien connue⁴ – avait été déjà utilisé dans un ouvrage

² Laurențiu Rădvan, *Noi contribuții privitoare la originea și activitatea arhitectului Johann Freywald*, communication dans la session (267) du 13 décembre 2022 de la Commission Nationale d'Héraldique, Généalogie et Sigillographie de l'Académie Roumaine ; le texte fut publié : *Noi contribuții privitoare la originea și activitatea arhitectului Johann Freywald*, dans *AȘUI*, n.s., *Istorie*, LXVIII, 2022, p. 337–354.

³ Laurențiu Rădvan, *op. cit.*, p. 343.

⁴ William Mac Michael (1784–1839), dans *Călători străini despre Țările Române în secolul al XIX-lea. Serie nouă*, I (1801–1821), volume soigné par : Georgeta Filitti, Beatrice Marinescu, Șerban Rădulescu-Zoner, Marian Stroia (secrétaire de volume), rédacteur responsable : Paul Cernovodeanu, membre d'honneur de l'Académie Roumaine, Editura Academiei Române, București, 2004, p. 728–

antérieur⁵. Bientôt, la parution de cette communication mit en évidence une autre source encore, une publication parue à Iași en 1854, liée au nom de Mihail Kogălniceanu⁶. C'est à partir de ces deux informations – pour lesquelles je suis reconnaissant à M. le Prof. Laurențiu Rădvan de me les avoir signalées (directement ou indirectement) - que démarre la présente recherche.

J'ai constaté ultérieurement que toutes les deux étaient déjà connues et utilisées par le brave historien de Iași, N. A. Bogdan (1858–1939), mais d'une telle manière⁷ qu'elles ne furent pas du tout mises en valeur, ce qui explique peut-être pourquoi passèrent-elles presque inaperçues par les spécialistes héraldistes.

Donc, premièrement, les sources.

„Le voyageur” britannique, dont l'involontaire témoignage héraldique est invoqué, s'appelait William Macmichael. Médecin de profession, il était impliqué aussi dans des manœuvres diplomatiques, qui l'avaient amené à la Cour de Iași ; le hasard fit que sa visite ait lieu au dernier jour de l'année 1816 (qui, pour lui, était, selon le nouveau calendrier, le 12 janvier 1817). Ainsi, il eut l'occasion (et le privilège) d'assister à la cérémonie lors de laquelle le prince Scarlat Callimachi, alors à son troisième règne (septembre 1812 – juin 1819), conférait l'investiture à de nouveaux dignitaires. Voilà le fragment de son récit qui nous intéresse⁸:

Les calèches de ceux qui étaient arrivés avant nous, ainsi que quelques chevaux richement parés préparés à être montés au départ par les dignitaires qui allaient être investis, attendaient dans la cour. En descendant nous fûmes accueillis par une personne drôlement vêtue, avec un bâton à la main, qui, par ses soubresauts et ses grimaces, s'avérait être le bouffon de la Cour. C'est lui qui s'empara de nos fourrures et nous précéda en pas de danse à travers la grande salle des audiences. Les boyards moldaves avec leurs énormes *colpacks*, les consuls autrichien et russe, dans leurs uniformes, les soldats albanais et serbes, *ciubucciul*, *cafejiul* [les domestiques responsables des *chibouks*

750. Le nom de l'auteur apparaît en diverses variantes : MacMichael, Mac Michael, Mac-Michael, Macmichael ; j'ai opté pour cette dernière. L'année de sa naissance aussi semble controversée, parfois figurant l'an 1783.

⁵ Laurențiu Rădvan, Mihai Anatolii Ciobanu, 1807, *un an și trei planuri pentru Iași : al orașului, al Curții și palatului domnesc*, dans **AIIIX**, LVI, 2019, p. 263.

⁶ Laurențiu Rădvan, *Noi contribuții privitoare la originea și activitatea arhitectului Johann Freywald*, cit., p. 343, note 33 : M. Kogălniceanu, *Album istoric și literar*, Iași, 1854, p. 140.

⁷ N. A. Bogdan, *Orașul Iași. Monografie istorică și socială, ilustrată*, deuxième édition, refaite et complétée, Typographie H. Goldner, Iași, 1913 [sur l'avant-dernière page : „Ce livre fut imprimé à la Typographie Nationale de Iași, propriété de I. S. Ionescu & M. M. Bogdan au cours des années 1913–1915”], p. 176 (d'après Kogălniceanu) et 421–422 (d'après Macmichael) ; pour les deux sources, voir également les explications qu'offre le présent texte.

⁸ *Călători străini despre Țările Române în secolul al XIX-lea. Serie nouă*, I, cit. (*supra*, note. 4), p. 734–735 ; le soulignement m'appartient.

et du café – n.n.] et d'autres domestiques du palais princier déambulaient dans une salle spacieuse que le retard du prince nous permit d'analyser plus en détail. Auprès du trône, qui était une chaise plus haute, le dossier contre le mur, se trouvaient accrochés un arc et une gibecière ; **sur les murs latéraux de la pièce étaient figurés les emblèmes des 22 districts qui composaient la Moldavie.** Ils étaient peints dans tout autant de compartiments circulaires et présentaient les produits caractéristiques aux différentes provinces. Dans l'une d'elles, par exemple, était peinte une vigne, dans une autre, différentes espèces de poissons, dans la troisième, du gibier. Le nombre était complet ; la Moldavie toute entière était peinte sur le mur.

On peut à juste raison supposer que l'auteur de cet ensemble héraldique de la Salle du Trône fût l'architecte même chargé de la reconstruction de la Cour princière, c'est-à-dire Johann Freywald. Durant son séjour en Moldavie, c'est Freywald qui a dessiné l'arbre généalogique de la famille Balș, l'ornant avec des emblèmes⁹. Il est bien probable qu'il eût accepté la proposition des Balș, ayant lui-même des notions d'héraldique et comprenant le rôle de ce genre de déclarations (ou proclamations) sans paroles que sont les emblèmes dans l'affirmation et le soutien d'identités, de buts, d'alliances. Il se peut que même le monumental emblème sculpté de la famille Rosetti, monté sur le fronton de leur palais de Iași, soit dû à ses plans, à la suggestion – certes – du commanditaire. Je ne sais pas s'il y a une étude ou au moins un article au sujet de la contribution de Freywald au progrès de l'héraldique en Moldavie.

William Macmichael publia ses notes de voyage – *Journey from Moscow to Constantinople in the Years 1817, 1818* – bientôt après son retour en Angleterre, en 1819. On ne peut donc pas s'imaginer qu'il eût fait quelque documentation supplémentaire sur ce qu'il avait vu en décembre 1816 / janvier 1817 à Iași. Ainsi, ce qu'il avait consigné ne peut être que le fruit d'informations reçues sur place. Sans aucun doute, à l'aide d'un interprète, les boyards qui l'accompagnaient lui avaient expliqué ce que représentaient les peintures qui ornaient les murs de la Salle du Trône. L'architecte a très bien compris leurs explications et les a rendues sans les dénaturer : c'étaient „the arms of the twenty-two different districts into which Moldavia is divided”, peints *in fresco* en ce que nous appelons médaillons circulaires. Et, certes, il mentionne leur signification toujours d'après les explications des boyards présents dans la salle : „ les produits caractéristiques aux différentes provinces ” (*recte*, districts). On en déduit qu'au moins les boyards de la Cour, ceux du milieu aulique, étaient assez familiarisés avec le phénomène

⁹ Maria Dogaru, *Un armorial românesc din 1813. Spița de neam a familiei Balș dotată cu steme*. Etude réalisée par la ~, Direcția Generală a Arhivelor Statului, București, 1981, p. 67 : „dessiné par Jean Freywald”; commentaires aux pp.50–52.

héraldique, de sorte que ce qu'ils voyaient sur les murs – des représentations d'héraldique districtuale – n'était pas inhabituel ou désavouable.

Cependant, le fragment s'achève de manière un peu trop abrupte. Après nous avoir prévenu qu'il s'agit de 22 emblèmes, survient l'affirmation : „Le nombre était complet. La Moldavie toute entière était peinte sur les murs”. C'est-à-dire ?!

C'est là qu'intervient une déficience de traduction de cette collection. Et ce n'est pas la seule. Par exemple, le traducteur aurait dû mentionner qu'en Moldavie les „districts” s'appelaient *ținuturi* et non *județe*. De telles maladresses m'ont mis sur mes gardes. J'ai dû faire abstraction du fait que les extraits du texte de Macmichael étaient présentés par le regretté Paul Cernovodeanu, celui qui m'a fait l'honneur de son amitié trente-cinq années durant et qui m'a offert son aide à différents moments difficiles de mon existence. J'ai cherché le livre du médecin britannique pour avoir le texte exact de sa description¹⁰ et je me suis dit que ce serait utile de jeter un regard sur l'article où N. Iorga avait donné, **depuis 1896**, la traduction des fragments respectifs¹¹. De cette manière, par la comparaison des textes, toutes les incertitudes se sont dissipées : la traduction des *Călători străini* (*Voyageurs étrangers*) suit celle de Iorga – c'est à lui qu'appartiennent les „départements”. Mais il n'y a pas seulement cette inadvertance de la traduction, du point de vue historique : à deux reprises, la version des *Călători străini* s'éloigne sans raison de celle de Iorga. Ainsi, dans la description des scènes peintes sur les murs, la formule de Macmichael „in so many circular compartments” est traduite dans *Călători străini*, par „tout autant de compartiments (*despărțituri*) circulaires”. Plus éloigné du texte anglais, mais plus proche de la réalité, Iorga écrivait : „chaque (emblème) dans un cercle à part”. Puis, la fin de la description est tronquée. On dit : « Le nombre était complet, la Moldavie toute entière était peinte sur le mur ».

Difficile à faire le lien avec le nombre des „județe”- départements (22) cité auparavant. Macmichael dit que „le nombre [des emblèmes] était complet” (*The number was complete*) parce que là s'ensuivait ce qui était (et me paraît l'être) fondamental : la précision – et je reproduis la traduction de Iorga – que „la Moldavie toute entière était peinte sur le mur, **quoique les Russes possèdent la moitié la plus fertile du pays**”.

¹⁰ William Macmichael, M.D.F.R.S., *Journey from Moscow to Constantinople in the Years 1817, 1818*, John Murray, Londra, 1819, p. 88–89: „and along the sides of the apartment were figured the arms of the twenty-two different districts into which Moldavia is divided; they were painted in fresco in so many circular compartments, and exhibited the characteristic products of the several provinces. In one, for instance, was a representation of the vine; in another, of different species of fish; in a third, of various sorts of game. The number was complete; // the whole of Moldavia was depicted upon the wall, though the Russians are in possession of the most fertile half of the country”.

¹¹ N. Iorga, *Un călător englez în Țările Române*, dans „Arhiva”, VII, 1896, 1-2, p. 11–36. Cette traduction est celle utilisée par N. A. Bogdan dans son livre (cf. *supra*, note 7).

Toute la description de l'ensemble héraldique trouve son sens et sa valeur par cette conclusion, car, avant 1812, la Moldavie avait réellement eu 21 départements, et le rapt de la Bessarabie ne lui laissait que 16.

Vu que le texte de Macmichael bénéficie d'une date précise, son analyse doit commencer par le placer dans le contexte chronologique.

Il est évident qu'une telle composition n'ait pas pu être réalisée dans les circonstances créées par la Paix de Bucarest (le 16/28 mai 1812) ; il est tout aussi évident qu'elle fut créée lors du rétablissement de la Cour princière, achevé en 1806. C'est un argument de plus pour que l'auteur -sinon de l'ensemble, au moins du projet – soit identifié en la personne de Johann Freywald. Ainsi, l'ensemble héraldique de la Salle du Trône peut être sans aucun doute considéré comme réalisé non seulement avant la fin de l'automne de 1806, lorsque les Principautés avaient été occupées par les troupes russes (la déclaration de guerre s'en suivant, le 18/30 décembre 1806), mais même avant le milieu de l'été, puisque le prince Moruzi a dû quitter Iași juste au jour prévu pour l'installation dans le nouveau palais (le 30 août, fête de Saint Alexandre, son onomastique). Je ne connais pas – et je ne sais pas si elles sont connues – les étapes parcourues dans l'achèvement des intérieurs du nouveau palais, mais je pense que l'on peut accepter l'opinion que la décoration de la Salle du Trône fut réalisée dans l'étape finale, 1805–1806¹².

*

La seconde source indique la présence de cet ensemble héraldique toujours dans la Salle du Trône, cette fois-ci non „au long des murs” (*along the sides of the apartment*), mais sur son plafond. Pour cette description, on indique *Albumul istoric și literar* (*L'album historique et littéraire*) édité par Mihail Kogălniceanu à Iași, en 1854¹³. N. A. Bogdan cite lui aussi *Albumul istoric și literar*, mais avec l'année 1845¹⁴. En fait, tel qu'explique le Prof. Dan Simonescu (1902–1993), éditeur des écrits littéraires, culturels et sociaux de Kogălniceanu, le texte respectif a été publié premièrement dans le *Calendar pentru poporul românesc pe anul 1845* (*Calendrier pour le peuple roumain pour l'année 1845*)¹⁵; les exemplaires invendus de la section où il était inclus allaient entrer avec la même pagination dans le *Calendrier pour 1846* et puis dans cet *Album istoric și literar* (*Album historique et littéraire*),

¹² Cf. Laurențiu Rădvan, Mihai Anatólii Ciobanu, *1807, un an și trei planuri pentru Iași : al orașului, al Curții și palatului domnesc*, cit. (*supra*, note 5), p. 262 („l'année de l'achèvement” : 1805 ou 1806) et p. 267.

¹³ Cf. *supra*, note 6.

¹⁴ N. A. Bogdan, *Orașul Iași. Monografie istorică și socială, ilustrată*, cit. (*supra*, note 7), p. 175.

¹⁵ Mihail Kogălniceanu, *Opere, I. Beletistică, studii literare culturale și sociale*, texte établis, étude introductive, notes et commentaires par Dan Simonescu, Editura Academiei, București, 1974, p. 483.

paru „sans année d'impression”, mais dont la parution a pu être fixée en 1854¹⁶. Le fragment qui nous intéresse est le suivant¹⁷:

Le palais avait trois grandes salles : la salle du harem, où l'on tenait les bals ; la salle du maréchalat (*postelnicia*), où étaient reçus les boyards après avoir été investis par le prince, et la salle du trône, ou *spătăria*, où avaient lieu les cérémonies de la Cour. C'est sur le plafond de cette salle qu'étaient peints le blason de la Moldavie et tout autour les armoiries des vingt-et-un districts en lesquels était divisée la principauté.

Il y a deux différences par rapport à la description de Macmichael: celui-ci mentionnait 22 emblèmes, tandis qu'ici on trouve 21 emblèmes (armoiries, „armaturi”) districtuels; on peut considérer que, dans le chiffre qu'il avançait, Macmichael incluait aussi l'emblème de Moldavie. L'autre différence, déjà mentionnée, est plus difficile à concilier : un texte dit que l'ample composition héraldique se développait **sur les murs de la salle** (*along the sides of the apartment*), tandis que l'autre la place **sur le plafond de la salle**.

Dans ce contexte, la question qui s'impose c'est de savoir si l'on a à faire avec **deux** sources différentes ou bien avec **une** seule ? Autrement dit, Kogălniceanu ait-il pris l'information du livre de Macmichael, en lui donnant sa propre interprétation, ou bien reproduit-il un souvenir personnel ? En fait, en 1827, lorsqu'un incendie détruisit le palais construit par Freywald, Kogălniceanu avait déjà dix ans et, en tant que fils d'un boyard proche du prince d'alors, Ioniță Sandu Sturdza, il est à coup sûr entré à plusieurs reprises dans la Salle du Trône. En égale mesure, il aurait pu tenir cette information de son père, Ilie Kogălniceanu (1787–1856). L'indication différente de l'emplacement de l'ensemble héraldique plaide pour l'existence de sources indépendantes ; mais une formule utilisée dans la description semble suggérer, au contraire, la reprise du livre du médecin anglais : „districts en lesquels était divisée la principauté” chez Kogălniceanu, „districts into which Moldavia is divided” chez Macmichael. Certes, la ressemblance peut être fortuite. En tout cas, sans confirmation de ce dernier, la description de Kogălniceanu pourrait être prise comme fruit d'une fantaisie romantique, tel que paraît l'affirmation que sur les murs de „la chapelle” (probablement l'église dite *de pe Poartă*) se trouveraient „placés de manière chronologique les portraits des princes de Moldavie, depuis Bogdan-Drăgoș”¹⁸.

*

¹⁶ *Ibidem*; v. aussi p. 202–203.

¹⁷ *Ibidem*, p. 481.

¹⁸ *Ibidem*, p. 478.

C'est ici qu'entre en scène une source héraldique assez connue : le grand sceau du Conseil de la Principauté Moldave, dont la bordure est ornée par les emblèmes des 21 districts du pays, placés dans de petits médaillons circulaires¹⁹. La pièce originale (la matrice) se trouve aujourd'hui au Musée National d'Histoire²⁰ et nous en avons seulement quelques impressions²¹. Ce sceau – le plus ancien en Moldavie, avec sa bordure ornée par les emblèmes des districts – n'a pas pu être confectionné avant l'installation des troupes d'occupation, donc il peut être daté le plus tôt au début de l'an 1807²². **A ce moment-là, l'ensemble héraldique de la Salle du Trône était achevé.**

¹⁹ Dan Cernovodeanu, *Știința și arta heraldică în România*, Editura Științifică și Enciclopedică, București, 1977, p. 446–447, planche CXX, fig. 1.

²⁰ A la fin du siècle passé, le dr. Silviu Andrieș-Tabac indiquait cette cote : Nr. C-1577, salle 35 (Silviu Andrieș-Tabac, *Heraldica teritorială a Basarabiei și Transnistriei*, Editura „Museum”, Chișinău, 1998, p. 31, explication de la fig. 23).

²¹ Jusqu'à présent ont été communiquées deux impressions : l'une se trouve sur un document du 6 avril 1815, un certificat émis par Scarlat Callimachi pour Zamfirache Ralli (ancêtre de Zamfir Ralli-Arbore) „attestant la lignée, l'état et les services de celui-ci” („Spre încredințarea neamului, stării și slujbelor acestuia”) [Dan Cernovodeanu, *Știința și arta heraldică în România*, cit., p. 446, explication de la fig. 1, p. 447 (planche CXX; impression en noir de fumée); je ne connais pas l'actuel endroit où est déposé ce document, qui autrefois se trouvait en la possession de Șerban Flondor (1900–1971)]; l'autre, sur un document du 2 août 1816 [Maria Dogaru, *Sigiliile – mărturii ale trecutului istoric*. Album sigilografic, Editura Științifică și Enciclopedică, București, 1976, p. 166 (Arhivele Naționale, Suluri, nr. 58; sceau imprimé en cire rouge)], destinée à confirmer „l'attestation émise par le Conseil de Moldavie à Costache Ghenescu, ancien grand capitaine de *dărăbani*” qu'il „est d'une famille de boyards locaux et qu'il a rempli son devoir au service du pays” (că este din neam de boieri pământeni și că și-a îndeplinit slujbele către țară) [Inventarul Colecției *Suluri* de la Arhivele Naționale (Suluri I, Inv. 76), inventaire réalisé par l'archiviste Anca Mihalcea et dactilografié en 1994 (consulté sur l'Internet)].

Lors des débats qui s'ensuivirent après la communication, M. le dr. Silviu Andrieș-Tabac a signalé la découverte dans les archives de Bessarabie d'une autre impression de ce même sceau, posé sur un certificat délivré le 20 janvier 1815 par le Conseil de Moldavie à Gheorghe Hârțanu. Je ne crois pas me tromper en identifiant ce personnage à celui qui se prétendait membre de la famille Șeptelici et s'était confectionné par fraude un arbre généalogique, analysé il y a quelques années par Alexandru Pînzar, *O spiță de neam din 1819 a boierilor Șeptelici. Câteva considerații despre cum se alcătuiau spițele de neam în Divanul Moldovei*, dans „Revista de Istorie a Moldovei”, 2010, 3-4, p. 60–69. Parmi les documents du „dossier”, il y avait aussi „le certificat du Conseil de 1815” (*ibidem*, p. 68 ; v. aussi p. 62), qui est, très probablement, juste le témoignage évoqué par M. Andrieș-Tabac.

Je reviendrai sur ce sujet.

²² N. A. Bogdan, *Orașul Iași. Monografie istorică și socială, ilustrată*, cit. (*supra*, note 6), p. 120, fig. 125, le même sceau avec l'explication : „Le sceau du Conseil de la Moldavie (Occupation russe) depuis 1773” [Pecetea Divanului Knejiei Moldovei (Ocupația rusască), din 1773]. La datation n'est pas expliquée. Il semble reproduire une impression en cire.

Quelle que fût l'origine de ce mode de confection du grand sceau²³, sa relation avec l'ensemble héraldique de la Salle du Trône est évidente : écus (médaillons) circulaires chargés des mêmes éléments évoquant les richesses spécifiques au chaque district. Et, certes, le nombre de ceux-ci : 21. Serait-il trop hasardeux d'affirmer que soit le sceau fut créé, pour ainsi dire, les yeux fixés sur la Salle du Trône, par l'inclusion des scènes peintes là-bas, soit les deux ensembles ont une origine commune, encore non-identifiée. Car, en tout cas, **ce n'est pas le peintre de 1805 env. à avoir inventé lui-même ces dessins**, les boyards sachant très bien, comme je l'ai déjà dit - ce qu'ils représentent et quelle est leur signification. Qu'il n'y ait pas des documents portant des sceaux avec ces emblèmes des districts ou qu'on n'en a pas encore découvert, cela n'a pas tellement d'importance et, en tout cas, ne constitue pas une preuve négative de leur inexistence avant 1805. Comme disait Dimitrie Cantemir : „tăcerea nici pune, nici ridică lucrul” – „le silence ni ne pose ni n'enlève la chose” (l'absence de la preuve n'atteste pas l'absence du fait).

L'existence et implicitement l'utilisation de ces enseignes bien avant leur figuration sur les murs de la Salle du Trône de Iași (v. 1805) et, évidemment, avant la confection du sceau du Conseil de la Principauté Moldave (*Divanul Cnejiei Moldovei*) (v. 1807), est attestée par un document exceptionnel, mis en valeur récemment par dr. Silviu Andrieș-Tabac. Notre collègue, passionné héraldiste des contrées natales, a signalé un jeu de documents de 1813-1814, concernant les démarches du gouverneur de Bessarabie, le général Ivan Marcovici Hartingh, au sujet de l'uniforme civile et de l'emblème de la province récemment annexée à l'Empire Russe²⁴. Souhaitant connaître les armoiries utilisées par les districts de la principauté, Hartingh a demandé des renseignements au consul russe de Iași, Pini²⁵, qui, le 28 mars 1814, lui envoya des dessins non seulement avec les armes de la Moldavie, mais aussi un qui figure le bouclier avec le rencontre d'aurochs posée sur un manteau d'hermine et surmonté d'une couronne close, entouré par 24 médaillons, avec l'explication suivante²⁶:

L'emblème de la Principauté de la Moldavie, utilisé en
1777, 1778, 1779 et 1780. Bien qu'à l'époque il y eut l'intention

²³ Cf. Dan Cernovodeanu, *L'origine des grands sceaux princiers moldo-valaques à la bordure ornée de médaillons aux armoiries des districts de ces principautés*, dans „Hidalguía. La Revista de Genealogía, Nobleza y Armas”, XXVI, 1987, no. 200, p. 229–241.

²⁴ Silviu Andrieș-Tabac, *Introducerea stemei provinciale și a uniformei civile în Regiunea Basarabia. 1813–1818*, dans „Heraldica Moldaviae” III (2020), 2021, p. 49–72.

²⁵ Aleksandr Aleksandrovich Pini (1756–1837) a été consul général de la Russie à Iași en 1812–1817, et en 1817–1822 a rempli la même mission à Bucarest.

²⁶ *Ibidem*, p. 54. La planche avec tous les dessins est reproduite à la p. 55 et le dessin avec les armes de la Moldavie et les médaillons destinés aux emblèmes des districts, à la p. 56. Les médaillons sont numérotés de 1 à 24, ce qui permet de supposer l'existence d'une annexe qui montre quels étaient les districts désignés par les chiffres respectifs.

d'entourer cet emblème par l'image des [emblèmes] des 24 districts, cette intention ne fut pas mise en pratique.

Mais la simple mention des 24 districts²⁷, même sans les nommer, indique la situation *antérieure* au rapt de la Bucovine, en 1775. **C'est la preuve qu'à ce moment les districts de la Moldavie avaient déjà les emblèmes qui les caractérisaient.** On voudrait bien savoir, certes, qui avait informé Pini de l'intention de créer un grand sceau princier avec la bordure ornée par les emblèmes des districts.²⁸ Les années indiquées par Pini font partie du règne de Constantin Dimitrie Moruzi (1777–1782), que nous allons bientôt retrouver. Ajoutons également que, selon les dires de Macmichael, le consul Pini (Grec d'origine) se trouvait lui aussi le 31 décembre 1816, dans cette Salle du Trône ornée par les emblèmes des districts de la Moldavie encore intacte. Il me semble que les choses commencent à se lier de manière assez inattendue.

A remarquer que Scarlat Callimachi, en 1815-1816, se sert de ce sceau du Conseil de la Principauté avec les symboles des 21 districts, comme s'il régnait encore sur le pays composé de tout autant de districts, quoiqu'après trois ans de règne il eût ses propres sceaux ; on le voit aussi accueillir les boyards et les messagers étrangers dans une salle dont les murs portaient ces mêmes symboles, évoquant „la Moldavie toute entière”, comme dit Macmichael en rapportant, certes, l'observation de l'un de ses compagnons. Le prince Callimachi régnait déjà depuis quelques années, donc il aurait eu le temps de faire modifier les peintures murales de la Salle du Trône, soit en couvrant les emblèmes des districts perdus, soit en effaçant la fresque. Il ne fit ni l'un ni l'autre, comme il n'a annulé non plus – bien qu'il aurait dû le faire, selon l'usage – le sceau du Conseil de la Principauté²⁹. Dans tous ces faits réels, ne serait-ce qu'un simple hasard ou bien une attitude intentionnée, délibérée ?

Tandis que William Macmichael admirait les fresques héraldiques de la Salle du Trône, Scarlat Callimachi préparait la promulgation de son Code, qui

²⁷ Au sujet de l'histoire de l'organisation administrative de la Moldavie au long des siècles, voir : Vasile Lungu, *Ținuturile Moldovei până la 1711 și administrarea lor*, dans „Cercetări Istorice”, XVII, 1943, p. 211–250 ; D. Ciurea, *Organizarea administrativă a statului feudal Moldova (sec. XIV–XVIII)*, dans **AIIAI**, II, 1965, p. 143–235 ; Adrian Macovei, *Organizarea administrativ-teritorială a Moldovei între anii 1832 și 1862 (I)*, dans **AIIAI**, XIX, 1982, p. 353–374 ; Constantin Burac, *Ținuturile țării Moldovei până la mijlocul secolului al XVIII-lea*, Editura „Academica”, București, 2002.

²⁸ Pour une étape tardive est bien connu le rôle de Gheorghe Asachi, mais, vu qu'il était né en 1788, il ne pouvait être impliqué dans le projet du grand sceau en 1777–1780. Cf. Maria Dogaru, *Contribuția lui Gheorghe Asachi la dezvoltarea heraldicii naționale*, dans **MemAnt**, XIX, 1994, p. 473–483 et Mihai-Răzvan Ungureanu, *Stemele districtuale în Moldova regulamentară. Contribuția lui Gheorghe Asachi*, dans **ArhGen**, II (VII), 1995, 1-2, p. 285–289 (v. p. 287 : la 1831, Asachi avait les emblèmes des districts et en 1832 on lui demandait la documentation).

²⁹ Je ne sais pas en quelle mesure peut être vérifié l'emploi „intense” de ce sceau „par le prince Callimachi dans sa correspondance” (Mihai-Răzvan Ungureanu, *op. cit.*, p. 285).

venait de sortir de l'imprimerie grecque. Là, le portrait du prince est accompagné par une représentation héraldique dans le genre des sceaux aux emblèmes districtuels ; mais le nombre de ceux-ci est réduit à 16, marquant la perte de la Bessarabie³⁰. On le comprend très bien : sur un document destiné à un particulier ou dans une pièce de la Cour, la présence de tous les 21 emblèmes pouvait passer inaperçue ou était facilement explicable. Tandis que sur un livre, et encore un livre juridique, c'était impossible. Et pourtant, la respective image est entourée par le nom du prince avec son titre, ΑΥΘΕΝΤΗΣ ΚΑΙ ΗΓΕΜΟΝ ΠΑΣΗΣ ΜΟΛΔΟΒΛΑΧΙΑΣ (αὐθέντης καὶ ἡγεμόν πάσης Μολδοβλαχίας)³¹. De **toute la Moldovalachie** ?! Alexandre le Bon (1400–1432) s'intitulait ainsi, αὐτοκράτωρ πάσης Μολδοβλαχίας καὶ Παραθαλασσίας. Cependant, la Moldavie avait perdu depuis lors non seulement la Parathalassia (depuis 1484), mais son corps avait été déchiré aussi au Nord et à l'Est.

L'attitude du prince Scarlat Callimachi peut être mieux déchiffrée à travers les mesures prises par un de ses prédécesseurs, le prince Constantin Moruzi, déjà mentionné. Monté sur le trône de la Moldavie après le rapt de la Bucovine, il décida non seulement de maintenir le nom du district de Suceava, mais aussi de créer un nouveau bourg „en guise de Suceava”³². Suite à cette décision de 1778, le 28 juin 1779, Enacache Cantacuzino a creusé le premier sillon pour la ligne de démarcation de l'actuelle ville de Fălticeni³³. Y a-t-il un rapport entre ce geste et l'intention (qui dût appartenir au même prince) de faire le sceau avec les emblèmes des 24 districts ? A mon avis, oui.

Après le rapt de la Bessarabie aussi, la Moldavie avait gardé la région de Iași, quoique la plus grande partie de celle-ci fût au-delà du Prut (certes, en ce cas il n'y eut pas besoin de créer une nouvelle ville « en guise de Iași » !).

On voit bien la conception qui se trouve à la base de ces décisions : malgré ce qu'on lui enlève, la Moldavie reste la Moldavie. Les parties détachées vont recevoir d'autres noms, dans les empires respectifs, mais leurs emblèmes resteront les mêmes, dans les deux cas : le rencontre d'aurochs. Autrement dit, même ce qui se détache de la Moldavie reste toujours Moldavie ! Il me semble voir ici une continuité troublante avec la situation du Moyen Age, quand les extensions territoriales ne se reflétaient pas dans le titre des princes (comme en Valachie), mais le rencontre d'aurochs apparaissait partout, sur les pierres qui marquaient la domination du prince de Suceava. Et c'est toujours le rencontre d'aurochs qui

³⁰ Dan Cernovodeanu, *Știința și arta heraldică în România*, cit., p. 446–447, planche CXX, fig. 2.

³¹ De même dans le titre du document de promulgation, du 1er juillet 1817 – *Codul Calimach. Ediție critică*, édition réalisée par le Collectif pour le Droit roumain ancien, dirigé par Andrei Rădulescu, Editura Academiei, București, 1958, p. 44.

³² Artur Gorovei, *Fălticeni. Cercetări istorice asupra orașului*, Institut[ul] de Arte Grafice „M. SAIDMAN”, Fălticeni, 1938, p. 48 (document du 9 septembre 1813).

³³ *Ibidem*, p. 45 (notice sur un *Recueil d'Homélies – Cazanie* -, imprimé à Râmnic en 1781).

marquait les confins des hoiries (*ocini*) à l'intérieur du pays – soit gravée en pierre, soit sculptée dans le tronc d'arbres destinés à être séculiers³⁴.

*

Il faut ouvrir une parenthèse avant de continuer le périple ouvert par l'information fournie par Macmichael et par Kogălniceanu. Le titre qui accompagne le portrait du prince Scarlat Callimachi dans la gravure de l'édition grecque du Code m'a suggéré la nécessité d'une investigation – même sommaire – dans cette direction. Or, le titre des princes de Moldavie au siècle phanariote n'a jamais fait, à ce que je sache, l'objet d'une recherche spéciale³⁵. Dans les documents, il paraît s'être limité en général à l'ancienne formule (*x voïvode, prince du Pays de la Moldavie* – *x,voievod, domn al Țării Moldovei*). Mais, une „aventure” en ce domaine, pour une époque bien antérieure, m'a appris, à un certain moment³⁶, qu'une telle investigation ne peut se limiter aux actes émis par la chancellerie princière, mais doit être étendue à d'autres sources où le respectif élément diplomatique pourrait apparaître. C'est ainsi que nous sommes parvenus aux sceaux, pour lesquels nous bénéficions d'une recherche méthodique plus ancienne, relative justement au siècle phanariote³⁷, en mesure de nous fournir les informations manquantes. Il ne s'agit bien sûr que des grands sceaux princiers, portant, en exergue, la légende avec le nom et le titre du prince.

Le siècle respectif commence avec des sceaux dont la légende est en langue slave – depuis Dimitrie Cantemir (1710–1711) jusqu'à Matei Ghica (1753–1756)³⁸; ensuite, il y eut, à ce qu'il semble, un intervalle où les grands sceaux cèdent la place aux moyens, à forme le plus souvent octogonale (occasionnellement ronde et ovale également), ne contenant que les initiales des princes et des éléments du titre, pour revenir en usage avec le règne d'Alexandru Ioan Mavrocordat (Firaris), aux années 1785–1786. Dans le titre du grand sceau de celui-ci apparaît la formule „prince et hégémon de toute la Moldavie”³⁹, qui à Alexandru Ipsilanti devient „prince et

³⁴ Cf. Gheorghe Burlacu, *Bourul Moldovei – semn de hotar*, dans **AHIX**, XXXI, 1994, p. 517–543.

³⁵ D'après le modèle offert par le livre d'Emil Vîrtosu, *Titulatura domnilor și asocierea la domnie în Țara Românească și Moldova până în secolul al XVI-lea*, Editura Academiei, București, 1960.

³⁶ Ștefan S. Gorovei, *Titlurile lui Ștefan cel Mare. Tradiție diplomatică și vocabular politic*, dans **SMIM**, XXIII, 2005, p. 41–78.

³⁷ Gabriela Rădulescu, *Sigiliile cancelariei domnești a Moldovei între anii 1711–1821*, dans „Revista Arhivelor”, XII, 1969, 2, p. 173–218. Images d'une qualité nettement supérieure des sceaux à Laurențiu-Ștefan Szemkovics, Maria Dogaru, *Tezaur sfragistic românesc, II. Sigiliile emise de cancelaria domnească a Moldovei (1387–1856)*, Editura „Ars Docendi”, București, 2006.

³⁸ Gabriela Rădulescu, *op. cit.*, p. 177–181 et 190–202, fig. 1, 4, 7, 11, 14, 15, 20, 25. Semble faire exception le grand sceau du prince Ioan Mavrocordat (1743–1747), dont la légende est en roumain : *ibidem*, p. 180 și 198, fig. 17.

³⁹ *Ibidem*, p. 184 et 208, fig. 37 (daté 1785).

hégémon de toute la Moldovalachie”⁴⁰; ultérieurement, il n’en reste que „prince de toute la Moldavie” à Alexandru Moruzi dans ses deux règnes⁴¹, à Mihail Constantin Suțu⁴², à Alexandru Callimachi⁴³, à Constantin Ipsilanti⁴⁴, à Alexandru Nicolae Suțu⁴⁵; à Scarlat Callimachi apparaît la variante „prince de tout le Pays de la Moldavie” et à Mihail Grigorie Suțu, sur le sceau avec les 16 emblèmes districtuels, „prince de tout le Pays de la Moldavie”⁴⁶.

Le sceau du prince Alexandru Mavrocordat, avec la formule „ prince et hégémon de toute la Moldavie”, porte la date 1785 : juste **dix années depuis le rapt de la Bucovine**. On se demande, évidemment, si cette formule fût apparue par un jeu du hasard ou bien fût destinée à exprimer une certaine position. Hasard ou préméditation ?! Les idées et les intentions du „Fugitif” sont connues et son portrait, trouvé parmi ceux publiés par N. Iorga⁴⁷, lui donne le titre de ΠΡΙΓΓΥΨ ΚΑΙ ΗΓΕΜΩΝ ΜΟΛΔΑΒΙΑΣ (πρίγγυψ καὶ ἡγεμὼν Μολδαβίας). Donc, non seulement *voievod- voïvode* et *principe-prince* (titre qui équivaut correctement celui de *domn*), mais aussi *heghemon - hégémon*. Les éditeurs du Code Calimach ont traduit ce dernier titre par *oblăduitor*⁴⁸ – *gouverneur*, terme que l’on rencontre, je crois, dans les titres de documents princiers tardifs ; mais – tout comme la formule *de toute la Moldovalachie* – lui aussi vient de loin. Dans la charte du 30 mars 1392, Roman I *voievod* affirme qu’il est non seulement „grand et seul maître et prince” - *mare singur stăpânitor* (αὐτοκράτωρ !) si *domn*, mais aussi celui qui „gouverne le Pays de la Moldavie” *stăpânește Țara Moldovei* (obladaè Zemleü Moldaváskoü)⁴⁹. Il paraît que tout un appareil diplomatique fut réactualisé. Par quelles voies et en quel but ?!

Y eut-il dans la chancellerie princière quelque „manuel” (registre, catalogue) réunissant d’anciens modèles de titres et d’où l’on pût sortir, au moment nécessaire, celui capable d’exprimer des idées politiques inexprimables en termes courants ? Devrait-on déceler un éventuel lien avec les écrits historiques de l’époque qui n’étaient pas d’usage public, mais qui ne pouvaient non plus rester

⁴⁰ *Ibidem*, p. 184 et 209, fig. 39 (daté 1787).

⁴¹ *Ibidem*, p. 185 et 210-211, fig. 42 et 43 (datés 1792 et, respectivement, 1802).

⁴² *Ibidem*, p. 186 et 212, fig. 46 (daté 1793).

⁴³ *Ibidem*, p. 186 et 213, fig. 48 (daté 1795).

⁴⁴ *Ibidem*, p. 186–187 et 214, fig. 50 (daté 1799).

⁴⁵ *Ibidem*, p. 187 et 215, fig. 52 (daté 1801).

⁴⁶ *Ibidem*, p. 188 et 217, fig. 56 (daté 1819).

⁴⁷ Comisiunea Monumentelor Istorice, *Domnii români după portrete și fresce contemporane*, adunate și publicate de Președintele Comisiunii N. Iorga, Editura și Tiparul Krafft & Drotleff S.A. pentru Arte Grafice, Sibiu, 1930. Le grand album est cité aussi sous le titre de *Portretele domnilor români*.

⁴⁸ *Codul Calimach. Ediție critică*, cit. (*supra*, note 31), p. 45.

⁴⁹ **DRH**, A. *Moldova*, I (1384–1448), volum întocmit de C. Cihodaru, I. Caproșu și L. Șimanschi, Editura Academiei, București, 1975, p. 3, nr. 2 ; en traduction : „stăpânind Țara Moldovei” („gouvernant le pays de la Moldavie”)

inconnus au milieu aulique ? L'idée que le prince était le gouverneur du pays, qu'il gouverne comme si c'était un de ses domaines, était courante dans la mentalité politique du temps. Miron Costin l'affirme en 1677, faisant référence à un titre ancien des princes moldaves⁵⁰:

Et le titre ancien des princes de la Moldavie était :
„Milostîŭ Bojîeŭ, mi l'ò N. voevoda i gospodar] Zemli Moldavskoi,
òbladatel] vosih] stran] òd planinu do morà", c'est-à-dire : „Par
la grâce de Dieu, nous, Io (N) voïvode et prince des pays de la
Moldavie, gouverneur de toutes les parties des montagnes
jusqu'à la mer".

Je ne sais pas à quel titre se référait Miron Costin, mais ce qu'il présente semble évoquer celui de Roman I-er, mis en valeur à la même époque par Dosoftei, d'après la charte découverte par lui au Monastère de Probota, qui l'avait fasciné. Des éléments de ce titre furent introduits par l'érudit hiérarque dans ses vers sur les princes de la Moldavie, édités dans le *Molitvenic (l'Euloge)* de 1681 et dans les *Parimiile preste an* (Parimies, lectures vétérotestamentaires) de 1683⁵¹:

Stătuț-au după-acesta luminată rodă
Stăpân Țării Moldovei domnul Roman vodă.
Acesta ce să scrie-ntr-a țării urice
Mare samodărjaveț și-n bună ferice,
C-au **stăpânitu**-și țara din plai până-n mare.

(Après quoi il est apparu comme un fruit brillant
Gouverneur du Pays de la Moldavie le prince Roman
Celui qui est inscrit dans les chroniques du pays
Comme grand *samodărjaveț* et bienheureux
D'avoir **gouverné** son pays des plaines jusqu'à la mer),

et il fit plus que cela : il „emprunta” aussi l'expression *unique gouverneur* (*singur stăpânitorul* -samodărjeț/samodărjaveț) pour l'attacher au nom d'Etienne le Grand lorsqu'en 1676 il reçut la mission de restaurer l'église de S. Nicolae Domnesc de la Cour de Iași en vue d'y installer le siège de la Métropole de Moldavie⁵².

C'était une tradition ancienne celle de glorifier ces symboles du Pouvoir qui était le prince lui-même. Les armoiries du pays, le rencontre d'aurochs, furent toujours considérées comme une représentation du Pouvoir et les vers qui les

⁵⁰ Miron Costin, *Opere*, édition critique avec étude introductive, notes, commentaires, variantes, index et glossaire par P. P. Panaitescu, Editura de Stat pentru Literatură și Artă, București, 1958, p. 211–212: *Cronica polonă (Cronica țărilor Moldovei și Munteniei)*, 1677, chapitre *Titlurile cele mai vechi și pecețile domnilor*.

⁵¹ *Cronici și povestiri românești versificate (sec. XVII-XVIII)*, étude et édition critique par Dan Simonescu, Editura Academiei, București, 1967, p. 50.

⁵² Cf. Ștefan S. Gorovei, *Titlurile lui Ștefan cel Mare. Tradiție diplomatică și vocabular politic*, dans *SMIM*, XXIII, 2005, p. 66–68 (et les discussions figurant aux notes).

accompagnaient parfois dans diverses publications affirment clairement cette réalité. Depuis *Cartea românească de învățătură* (*Le livre roumain d'enseignement*) du métropolitain Varlaam (1643) jusqu'à *Antologhionul* (*L'Antologion*) de 1726, attribué au métropolitain Gheorghe IV, ces vers⁵³ glorifient la tête d'auroch en tant que *pouvoir du puissant*⁵⁴, qui „arată putearia celui mai mare” (montre le pouvoir du plus grand)⁵⁵, „sămnează putiare țării nesmintită” (signifie le pouvoir plénier du pays)⁵⁶ ou, encore plus clairement, „capul cel de bour [...] arătând putiare țării” (la tête d'auroch ... montrant le pouvoir du pays)⁵⁷. Dans l'*Antologion* de 1726, „les vers politiques” dédiés au prince Mihai Racoviță rattachent directement le blason du pays au „pieux gouverneur” qu'avait couronné la droite du Très Haut. („Auquel en tant que digne gouverneur l'a couronné la droite du Très Haut - A căruia vrednic stăpânitor driapta Celui de Sus l-au încoronat”)⁵⁸. La Préface de cet *Antologion* – dont l'importance fut récemment commentée avec d'amples explications⁵⁹ – contient la dédicace au „Très pieux, très sage, très glorieux prince et **gouverneur de toute la Moldavie**, à notre seigneur Ion Mihaiu Răcoviță voevoda (Prea blagocestivului, prea luminatului, prea înălțatului domnu și **oblăduitoriu a toată Moldaviia**, domnului domnului nostru Ion Mihaiu Răcoviță voevoda)”⁶⁰, en évoquant les devoirs qui nous reviennent à „nous, les petits”, devant „ceux que Dieu avait couronnés avec la gouverne” („noi, cești mai mici”, în fața „celor de Dumnedzău încununați cu stăpâniia”)⁶¹; en s'adressant au prince, l'auteur lui dit : „vous avez été pour ce pays **l'unique** élu par Dieu **gouverneur** et sauveur et gardien” („ai stăut țării aceștiia **singur** după Dumnedzău prin alăgeră ales **stăpânitoriu** și mântuitoru și păzitor”)⁶². Prince, voïvode, unique maître, gouverneur - toutes les qualités qui découlent du pouvoir souverain, dont le symbole unique et indivisible paraît être la tête d'auroch. Et il est difficile de croire que tout cela fût imprimé sans un contrôle, un accord de l'autorité princière, leur unique bénéficiaire.

⁵³ Je cite d'après *Stihuri la stema țării*, anthologie et préface par Tudor Nedelcea, Editura „Scrisul Românesc”, Craiova, 1995.

⁵⁴ *Ibidem*, p. 27 : „putearnicul putearia-i închipuiaște” – „signifie le pouvoir du puissant” (*Cartea românească de învățătură*, 1643).

⁵⁵ *Ibidem*, p. 30 (*Șapte taine*, 1645).

⁵⁶ *Ibidem*, p. 47 (*Psaltirea în versuri*, 1673) et 51 (*Viața sfinților*, 1682-1686).

⁵⁷ *Ibidem*, p. 68 (*Tâlcuirea Liturghiei*, 1697).

⁵⁸ *Ibidem*, p. 86.

⁵⁹ Cf. Dan Zamfirescu, *Apărarea prin Biserică. Mitropolitul Moldovei Gheorghe al IV-lea (1722–1729) și istoria cărții românești din secolele XVI–XVIII*, Editura „Roza Vânturilor”, București, 2019, p. 189–216.

⁶⁰ Ioan Bianu și Nerva Hodoș, *Bibliografia românească veche 1508–1830*, de ~, II (1716–1808), Edițiunea Academiei Române, Atelierele Socex & Co., București, 1910, p. 24 ; le soulignement m'appartient.

⁶¹ *Ibidem*, p. 25.

⁶² *Ibidem*, p. 26 ; les soulignements m'appartiennent.

C'est dans ce contexte – qui mérite, certes, à être élargi par de plus amples débats – que devrait être analysée, à mon avis, l'apparition et la signification de notre ancienne héraldique territoriale (en ce cas, districtuale). Sa forme de manifestation la plus spectaculaire est constituée, sans doute, par les grands sceaux portant en bordure les emblèmes des districts. On a cru que la Valachie avait pris le pas sur la Moldavie en ce domaine, par le sceau du prince Nicolae Caragea (1782-1783)⁶³. Mais, de même que l'on peut être convaincus que ce très érudit prince phanariote ne fut pas lui-même le créateur du modèle, de même on ne doit pas douter de l'existence du „matériel” pour de telles compositions héraldiques en Moldavie. La fresque de Freywald, de 1805 environ, à côté du sceau du Conseil de la Principauté, de 1807 environ, témoignent à ce sens. Et l'information visant l'intention de créer un tel sceau en 1777–1780 nous porte à la même époque que le sceau du prince Caragea. Ainsi que dans d'autres cas, il ne s'agit que de l'absence des sources qui attendent peut-être dans les boîtes ou les paquets à documents des archives, trop peu étudiées pour cette époque. Une évolution synchrone doit mener à des résultats identiques. D'autre part, les sources héraldiques discutées infirment la bizarre hypothèse selon laquelle le supposé „retard” de la Moldavie dans la parution des sceaux aux emblèmes serait „une conséquence du degré différent de développement de la technique de la gravure”⁶⁴.

L'apparition de ce type de sceaux princiers fut considérée comme le résultat d'une influence de l'héraldique russe. Il est possible qu'une suggestion fût venue de cette direction aussi, de même que du côté de l'Empire des Habsbourgs.⁶⁵ Des recherches plus poussées apporteraient peut-être plus de lumière. Mais, pour moi, ce qui est suggestif – et que j'ai déjà dit il y a presque trois décennies – c'est le fait que les princes de ces pays, que nous étions habitués de considérer plutôt comme des ombres du Pouvoir, ont compris quelle signification pouvaient avoir les sceaux avec une telle composition héraldique. Le britannique Macmichael le dit franchement, en se rapportant à ce qu'il avait vu dans la Salle du Trône de Iași : la

⁶³ Dan Cernovodeanu, *L'origine des grands sceaux princiers moldo-valaques à la bordure ornée de médaillons aux armoiries des districts de ces principautés*, cit. (*supra*, note 23), p. 233. L'idée se retrouve aussi dans d'autres ouvrages de l'auteur.

⁶⁴ Maria Dogaru, *Conservarea stemelor județene în sigiliile domnești*, dans „Revista Arhivelor”, L, 1973, 2, p. 301.

⁶⁵ J'ai déjà exprimé cette supposition presque trois décennies auparavant – Ștefan S. Gorovei, *Mic îndreptar de heraldică (nu numai) ieșeană* (1994), în *ArhGen*, IV (IX), 1997, 1-2, p. 321 – et le rôle de Freywald pourrait la raffermir.

Moldavie était là **toute entière**, la moitié récemment volée y compris. Dans des circonstances tragiques, ces pauvres Phanariotes proclamaient leur pouvoir par le langage sans paroles de l'héraldique. Par la manière de représenter le pays tout entier, la fresque de la Salle du Trône – qu'elle soit peinte sur les murs ou bien sur le plafond – dévoile une qualité inouïe de l'héraldique territoriale (districtuale) : celle d'être un **manifeste de pouvoir**, spécifique au pouvoir souverain⁶⁶. Cette qualité, reflétée aussi par certains titres des princes (de *tout* le pays), peut être constatée également dans les sceaux à la bordure héraldisée. Parce que – je le répète une fois de plus – la tête d'auroch était l'emblème de l'État, mais représentait également celui qui gouvernait : elle était en fait **le prince lui-même**⁶⁷. Le voilà donc entouré par tout son pays.

Une fois arrivé à ce point, je me permettrai d'avancer une hypothèse encore.

En 1938, le slaviste roumain Damian P. Bogdan (1907–1991) proposa qu'un certain type de sceau princier utilisé en Valachie (représentant initialement „deux têtes couronnées, affrontées et avec une branche entre elles”⁶⁸) soit assimilé aux sceaux de majesté de l'Occident médiéval. Cette opinion fut adoptée par les historiens Constantin Moisil (1876–1958)⁶⁹ et Emil Vîrtosu (1902–1977)⁷⁰ aussi. Je crois qu'on pourrait avancer sur cette voie, incluant aussi en cette catégorie les grands sceaux à la bordure ornée par les emblèmes des districts qui constituaient le pays. Ces emblèmes entourent – on pourrait dire **soutiennent et protègent** – le blason du pays, la tête d'auroch en notre cas, qui, dans la conception des anciens, symbolisait le Pouvoir, en comprenant par cela le détenteur lui-même. D'autre part, la position centrale de la tête d'auroch suggère aussi, évidemment, **la gouverne** –

⁶⁶ Le maintien des emblèmes districtuels de Bessarabie peut être vu comme une héraldique prétentieuse – vite reléguée dans le passé ...

⁶⁷ Il faut faire un rapport avec les monnaies aussi (du temps où il y avait des émissions monétaires...), où l'image du souverain, courante en Occident, est remplacée par la tête d'auroch. C'est ce qui donne à mon avis l'équivalence parfaite.

⁶⁸ Damian P. Bogdan, *Diplomatica slavo-română*, dans *Documente privind istoria României. Introducere*, II, Editura Academiei, București, 1956, p. 148. L'étude antérieure fut publiée dans „Revista Istorică Română” et puis en volume (dans *Biblioteca Revistei Istorică Române*, II) ; l'information qui nous intéresse se trouve dans *Diplomatica slavo-română din secolele XIV și XV (urmare)*, dans „Revista Istorică Română”, VIII, 1938, p. 106, et dans le volume à la p. 154.

⁶⁹ Const. Moisil, *Sigiliile lui Mircea cel Bătrân*, dans „Revista Arhivelor”, VI.2 (1944-1945), 1945, p. 283.

⁷⁰ Emil Vîrtosu, *Din sigilografia Moldovei și a Țării Românești*, dans *Documente privind istoria României. Introducere*, II, cit., p. 355–356.

terme qui, finalement, acquit aussi le sens de *protection, sauvegarde*, auprès du sens de *domination* que le prince exerçait en tant que *maître (hégémon)* de tout le pays. C'est pour cela que j'ose croire qu'à cette époque-là les sceaux avec les emblèmes districtuels **constituent l'équivalent des sceaux de majesté de l'Europe occidentale et centrale**. Le Pouvoir signifiait le pays lui-même. Se montrer „vêtu” du manteau du pays n'est-ce pas une affirmation, une proclamation du pouvoir ? N'est-ce pas un manifeste de pouvoir ?

Et que devrait suggérer d'autre le drapage de la Salle du Trône de Bucarest, avec ce développement d'emblèmes qui signifiaient la Roumanie toute entière, avec le trône qui signifiait son Roi, „vêtu” du pouvoir du pays ?

Version française : Măriuca Alexandrescu

Abréviations

AIIX= Anuarul Institutului de Istorie „A. D. Xenopol”, Iași

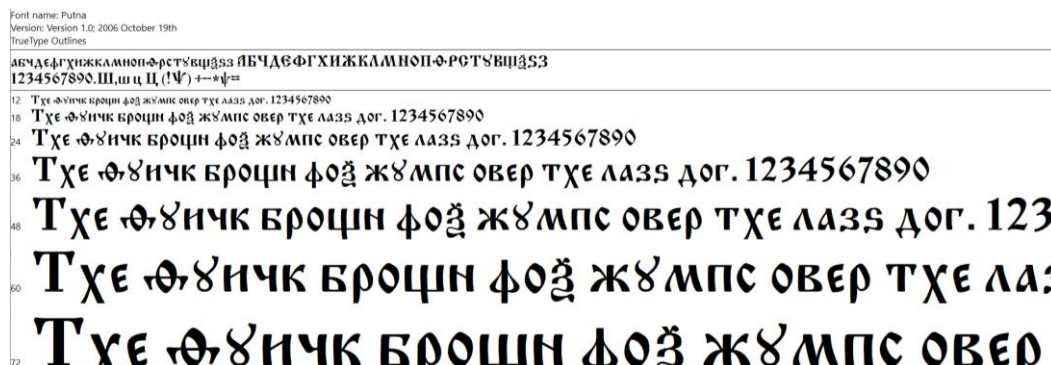
ArhGen= Arhiva Genealogică

AȘUI= Analele Științifice ale Universității „Alexandru Ioan Cuza”, Iași

DRH= Documenta Romaniae Historica

MemAnt= Memoria Antiquitatis

SMIM= Studii și Materiale de Istorie Medie



REFERENCES

- [1]. Laurențiu Rădvan, *Noi contribuții privitoare la originea și activitatea arhitectului Johann Freiwald, Noi contribuții privitoare la originea și activitatea arhitectului Johann Freywald*, dans **AȘUI**, n.s., *Istorie*, LXVIII, 2022, p. 337–354.
- [2]. Laurențiu Rădvan, Mihai Anatolii Ciobanu, *1807, un an și trei planuri pentru Iași : al orașului, al Curții și palatului domnesc*, dans **AIIX**, LVI, 2019, p. 263.

- [3]. N. A. Bogdan, *Orașul Iași. Monografie istorică și socială, ilustrată*, deuxième édition, refaite et complétée, Typographie H. Goldner, Iași, 1913
- [4]. Maria Dogaru, *Un armorial românesc din 1813. Spița de neam a familiei Balș dotată cu steme*. Etude réalisée par la ~, Direcția Generală a Arhivelor Statului, București, 1981, p. 67.
- [5]. William Macmichael, M.D.F.R.S, *Journey from Moscow to Constantinople in the Years 1817, 1818*, John Murray, Londra, 1819, p. 88–89.
- [6]. N. Iorga, *Un călător englez în Țările Române*, dans „Arhiva”, VII, 1896, 1-2, p. 11–36.
- [7]. Laurențiu Rădvan, Mihai Anatolii Ciobanu, *1807, un an și trei planuri pentru Iași : al orașului, al Curții și palatului domnesc*, p. 262
- [8]. N. A. Bogdan, *Orașul Iași. Monografie istorică și socială, ilustrată*, p. 175.
- [9]. Mihail Kogălniceanu, *Opere*, I. *Beletristică, studii literare culturale și sociale*, texte établis, étude introductive, notes et commentaires par Dan Simonescu, Editura Academiei, București, 1974, p. 483.
- [10]. Dan Cernovodeanu, *Știința și arta heraldică în România*, Editura Științifică și Enciclopedică, București, 1977, p. 446–447.
- [11]. Dan Cernovodeanu, *L'origine des grands sceaux princiers moldo-valaques à la bordure ornée de médaillons aux armoiries des districts de ces principautés*, dans „Hidalguía. La Revista de Genealogía, Nobleza y Armas”, XXVI, 1987, no. 200, p. 229–241.
- [12]. Silviu Andrieș-Tabac, *Introducerea stemei provinciale și a uniformei civile în Regiunea Basarabia. 1813–1818*, dans „Heraldica Moldaviae” III (2020), 2021, p. 49–72.
- [13]. *Codul Calimach. Ediție critică*, édition réalisée par le Collectif pour le Droit roumain ancien, dirigé par Andrei Rădulescu, Editura Academiei, București, 1958, p. 44.
- [14]. Artur Gorovei, *Folticeni. Cercetări istorice asupra orașului*, Institut[ul] de Arte Grafice „M. SAIDMAN”, Fălticeni, 1938, p. 48 (document du 9 septembre 1813).
- [15]. Gheorghe Burlacu, *Bourul Moldovei – semn de hotar*, dans **AII**, XXXI, 1994, p. 517–543.
- [16]. Ștefan S. Gorovei, *Titlurile lui Ștefan cel Mare. Tradiție diplomatică și vocabular politic*, dans **SMIM**, XXIII, 2005, p. 41–78.
- [17]. Gabriela Rădulescu, *Sigiliile cancelariei domnești a Moldovei între anii 1711–1821*, dans „Revista Arhivelor”, XII, 1969, 2, p. 173–218.
- [18]. ¹ Gabriela Rădulescu, *op. cit.*, p. 177–181 et 190–202, fig. 1, 4, 7, 11, 14, 15, 20, 25. Semble faire exception le grand sceau du prince Ioan Mavrocordat (1743–1747), dont la légende est en roumain : *ibidem*, p. 180 și 198, fig. 17.
- [19]. Comisiunea Monumentelor Istorice, *Domnii români după portrete și fresce contemporane*, adunate și publicate de Președintele Comisiunii N. Iorga, Editura și Tiparul Krafft & Drotleff S.A. pentru Arte Grafice, Sibiu, 1930. Le grand album est cité aussi sous le titre de *Portretele domnilor români*.
- [20]. **DRH**, A. *Moldova*, I (1384–1448), volum întocmit de C. Cihodaru, I. Caproșu și L. Șimanschi, Editura Academiei, București, 1975, p. 3, nr. 2 ; en traduction : „stăpânind Țara Moldovei” („gouvernant le pays de la Moldavie”)
- [21]. Miron Costin, *Opere*, édition critique avec étude introductive, notes, commentaires, variantes, index et glossaire par P. P. Panaitescu, Editura de Stat pentru Literatură și Artă, București, 1958, p. 211–212.
- [22]. *Cronici și povestiri românești versificate (sec. XVII-XVIII)*, étude et édition critique par Dan Simonescu, Editura Academiei, București, 1967, p. 50.
- [23]. *Stihuri la stema țării*, anthologie et préface par Tudor Nedelcea, Editura „Scrișul Românesc”, Craiova, 1995.
- [24]. Dan Zamfirescu, *Apărarea prin Biserică. Mitropolitul Moldovei Gheorghe al IV-lea (1722–1729) și istoria cărții românești din secolele XVI–XVIII*, Editura „Roza Vânturilor”, București, 2019, p. 189–216.

-
- [25]. Ioan Bianu și Nerva Hodoș, *Bibliografia românească veche 1508–1830*, de ~, II (1716–1808), Edițiunea Academiei Române, Atelierele Socec & Co., București, 1910, p. 24 ; le soulignement m'appartient.
- [26]. ¹ Dan Cernovodeanu, *L'origine des grands sceaux princiers moldo-valaques à la bordure ornée de médaillons aux armoiries des districts de ces principautés*, cit. (*supra*, note 23), p. 233.
- [27]. Maria Dogaru, *Conservarea stemelor județene în sigiliile domnești*, dans „Revista Arhivelor”, L, 1973, 2, p. 301.
- [28]. Damian P. Bogdan, *Diplomatica slavo-română*, dans *Documente privind istoria României. Introducere*, II, Editura Academiei, București, 1956, p. 148
- [29]. Const. Moisil, *Sigiliile lui Mircea cel Bătrân*, dans „Revista Arhivelor”, VI.2 (1944-1945), 1945, p. 283.
- [30]. Emil Vîrtosu, *Din sigilografia Moldovei și a Țării Românești*, dans *Documente privind istoria României. Introducere*, II, cit., p. 355–356.